

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Accordéon**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Accordéon		25	10			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Accordéon		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – accordéon	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Accordéon		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Accordéon		2	1			
Chant d'ensemble	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Accordéon		4	2			
Harmonie pratique	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Accordéon		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Accordéon		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 525 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Accordéon		29	11		
Instrument principal – accordéon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Accordéon		19	15		
Méthodologie spécialisée – accordéon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Accordéon			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Accordéon		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		390	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en accordéon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- **Intermédiaire** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Alto**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – alto	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – alto	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles				1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche				3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1			
Formation aux langages contemporains				30	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6			
Auditions commentées				15	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts				15	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique				30	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts				30	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale				15	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing				30	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – alto	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – alto	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en alto, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Art lyrique**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Art lyrique		21	25			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Art lyrique	30			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Art lyrique		8	4			
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2						
Techniques interactives (techniques de communication)	30			1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Art lyrique		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – art lyrique	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Art lyrique		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Art lyrique		4	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Art lyrique		8	6			
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Art lyrique		6	3			
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
-------------------------------	----	--	---	--------------	------------------

Totaux : 510 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Art lyrique		23	25		
Art lyrique	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Pratique de l'art lyrique (stages)	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Art lyrique		19	15		
Méthodologie spécialisée – art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Art lyrique		6	3		
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Art lyrique		6	4		
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Art lyrique		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		420	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en art lyrique, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Basson**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – basson	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – basson	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – basson	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – basson	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en basson, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation vocale

Option : **Chant**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		23	19		
Chant	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2		6	3		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Chant Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Chant		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Chant		4	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Chant		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Chant		6	3		
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	555		60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Chant		21	19		
Chant	30		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Art lyrique	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Chant		19	15		
Méthodologie spécialisée – chant	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Chant		8	4		
Instrument – Piano (chanteurs)	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Mouvement scénique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Chant		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Chant		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	525		60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en chant, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles. Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5)

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Clarinette**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – clarinette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – clarinette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – clarinette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en clarinette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Claviers

Spécialité : **Clavecin**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Clavecin		29	15			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – clavecin	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Clavecin		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – clavecin	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Clavecin		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Clavecin		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Clavecin		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Clavecin		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 495 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Clavecin		31	15		
Instrument principal – clavecin	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	60		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Clavecin		19	15		
Méthodologie spécialisée – clavecin	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Clavecin		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Clavecin		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		390	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en clavecin, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Contrebasse**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – contrebasse	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – contrebasse	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	31		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – contrebasse	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – contrebasse	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en contrebasse, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Cor**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – cor	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – cor	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – cor	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en cor, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Direction chorale**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Direction chorale		10	9			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Direction chorale	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Direction chorale		2	1			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30	1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Direction chorale		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – direction chorale	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Direction chorale		6	5			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Direction chorale		21	7			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Formation musicale	90			3	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – analyse approfondie	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Direction chorale		8	8			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Direction chorale		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2						
Marketing	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 735 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Direction chorale		21	10		
Direction chorale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Direction chorale		19	15		
Méthodologie spécialisée – direction chorale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Direction chorale			8	4	
Harmonie pratique	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains – formation approfondie	60		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Direction chorale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Direction chorale		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 525 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Direction chorale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Ecritures classiques**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Ecritures classiques		18	16			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Analyse et écritures – analyse approfondie	60			5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Analyse et écritures – écritures approfondies	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	30	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Ecritures classiques		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2						
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30			1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Ecritures classiques		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – écritures classiques	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Ecritures classiques		6	5			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Ecritures classiques		9	3			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Formation musicale	90	3	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Ecritures classiques		8	8			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Ecritures classiques		6	3			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		

Totaux : 675 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Ecritures classiques		17	10		
Analyse et écritures – écritures approfondies	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Ecritures classiques		12	3		
Formation aux langages contemporains - formation approfondie	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Ecritures classiques		19	15		
Méthodologie spécialisée – écritures classiques	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Ecritures classiques		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Ecritures classiques		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 495 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Ecritures classiques l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Education musicale**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Education musicale		18	11			
Prérequis pour accéder à UE 23 du BLOC 2						
Pédagogie musicale	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Education musicale		13	14			
Prérequis pour accéder à UE 28 du BLOC 2						
Méthodologie spécialisée – éducation musicale	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15	1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Education musicale		13	9			
Prérequis pour accéder à UE 24 du BLOC 2						
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30			2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Direction chorale	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Education musicale		8	8			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Education musicale		8	4			
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Informatique – Musique assistée par ordinateur	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 645 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Education musicale		20	11		
Pédagogie musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant – Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Education musicale		17	14		
Méthodologie spécialisée – éducation musicale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Education musicale		9	5		
Rythmique et mouvement	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Education musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Education musicale		8	4		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		525	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Education musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité didactique**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Vents

Spécialité : **Flûte à bec**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Flûte à bec		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – flûte à bec	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Flûte à bec		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Flûte à bec		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – flûte à bec	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Flûte à bec		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Flûte à bec		8	6			
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Flûte à bec		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :		465	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**

UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Flûte à bec		31	13		
Instrument principal – flûte à bec	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Flûte à bec		19	15		
Méthodologie spécialisée – flûte à bec	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Flûte à bec		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Flûte à bec		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		360	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en flûte à bec, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Flûte traversière**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – flûte traversière	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – flûte traversière	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – flûte traversière	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en flûte traversière, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : **Master à finalité didactique**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)
Section : Ecritures et théorie musicale
Option : **Formation musicale**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Formation musicale Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		8	6		
Direction de chœur	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Formation musicale Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2		9	6		
Harmonie pratique	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		4	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Formation musicale Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – formation musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Formation musicale		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Formation musicale Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2		14	9		
Formation musicale	90		7	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Formation musicale		8	8		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Formation musicale		8	4		

Informatique – musique assistée par ordinateur	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 720 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Formation musicale		4	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Formation musicale		18	6		
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Chant - Initiation aux techniques vocales	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Formation musicale		19	15		
Méthodologie spécialisée – formation musicale	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 – Formation musicale		7	1		
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 125 – Culture générale – C2B2 – Formation musicale		6	5		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Formation musicale		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 480 60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en Formation Musicale l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.

- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Guitare**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Guitare Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		25	10		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Guitare Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – guitare	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Guitare		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Guitare		2	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Guitare		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Guitare		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Guitare		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 525 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Guitare		29	11		
Instrument principal – guitare	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Guitare		19	15		
Méthodologie spécialisée – guitare	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Guitare			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Guitare		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		390	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en guitare, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- **Continu** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- **Intermédiaire** : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Harpe**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		27	12		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Harpe Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – harpe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Harpe		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Harpe		4	2		
Harmonie pratique	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Harpe		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Harpe		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Harpe		29	13		
Instrument principal – harpe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Harpe			19	15	
Méthodologie spécialisée – harpe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Harpe			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Harpe		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en harpe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Hautbois**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – hautbois	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – hautbois	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – hautbois	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – hautbois	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en hautbois, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppain, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Ecritures et théorie musicale

Option : **Informatique musicale**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Informatique musicale Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		9	7		
Informatique musicale, environnements et langages	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Informatique musicale Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – informatique musicale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Informatique musicale		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Informatique musicale Prérequis pour accéder à UE 28 du bloc 2		8	4		
Harmonie pratique	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Créativité musicale	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Informatique musicale Prérequis pour accéder à UE 24 du bloc 2		14	6		
Formation musicale	90		4	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 - Informatique musicale		8	8		
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 - Informatique musicale		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		600	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Informatique musicale		20	7		
Informatique musicale, environnements et langages	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Informatique musicale		19	15		
Méthodologie spécialisée – informatique musicale	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Informatique musicale		6	3		
Harmonie pratique	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
Accompagnement – pratiques musicales collectives	30		2	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 24 – Formation musicale – C2B2 - Informatique musicale		3	1		
Rythmique et mouvement	30		1	Intermédiaire	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 - Informatique musicale		6	5		
Histoire approfondie de la musique	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 - Informatique musicale		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		405	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en informatique musicale, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**

Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur

Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur

Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Orgue**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Orgue		27	16			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – orgue	60			6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30			4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Orgue		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – orgue	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Orgue		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Orgue		4	2			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Théorie de la musique ancienne	30			1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Orgue		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Orgue		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 555 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Orgue		27	16		
Instrument principal – orgue	60		6	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – orgue	30		4	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – clavier 2 ^e instrument	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Orgue		19	15		
Méthodologie spécialisée – orgue	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 28 – Cours périphériques – C2B2 – Chant		2	1		
Chant d'ensemble – chant liturgique	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Orgue		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Orgue		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en orgue, l'étudiant doit être capable:

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Percussions

Spécialité : **Percussions**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Percussions Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Percussions Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – percussions	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Percussions		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Percussions		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Percussions		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Percussions		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Percussions		29	13		
Instrument principal – percussions	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Percussions			19	15	
Méthodologie spécialisée – percussions	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Percussions			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Percussions		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en percussions, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Piano**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Piano Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		27	10		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Piano Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Piano		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Piano		2	1		
Chant d'ensemble	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Piano		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Piano		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	510	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano		29	10		
Instrument principal – piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano		19	15		
Méthodologie spécialisée – piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		375	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en piano, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Claviers

Spécialité : **Piano d'accompagnement**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Piano d'accompagnement Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		27	13		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Instrument – piano	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Lecture et transposition – piano	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1		
Langues étrangères	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Piano d'accompagnement Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – accompagnement au piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Piano d'accompagnement		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Piano d'accompagnement		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Piano d'accompagnement		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		525	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Piano d'accompagnement		29	11		
Instrument principal – accompagnement au piano	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Piano d'accompagnement		19	15		
Méthodologie spécialisée – accompagnement au piano	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Piano d'accompagnement		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Piano d'accompagnement		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		405	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en piano d'accompagnement, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles. Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.

- Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Saxophone**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – saxophone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – saxophone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – saxophone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en saxophone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trombone**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – trombone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – trombone	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – trombone	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en trombone, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Trompette**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – trompette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – trompette	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – trompette	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en trompette, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles. Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Vents

Spécialité : **Tuba**

BLOC 1 – C2B1					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2		29	13		
Instrument principal – tuba	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Vents Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2		7	9		
Méthodologie spécialisée – tuba	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Vents		6	5		
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Vents		2	1		
Formation aux langages contemporains	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Vents		8	6		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Vents		8	4		
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Totaux : 540 60

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Vents		29	13		
Instrument principal – tuba	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Vents			19	15	
Méthodologie spécialisée – tuba	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Vents			6	4	
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Vents		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en tuba, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique ancienne

Option : Cordes

Spécialité : **Violo de gambe**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Violo de gambe		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – violo de gambe	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30			2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Violo de gambe		2	1			
Théorie de la musique ancienne	30		1	Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Violo de gambe		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – violo de gambe	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6	
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Violo de gambe		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Violo de gambe		8	6			
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Histoire comparée des arts	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Violo de gambe		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Marketing	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Totaux :		465	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**

UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Viole de gambe		31	13		
Instrument principal – viole de gambe	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Harmonie pratique – Basse continue	30		2	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Viole de gambe		19	15		
Méthodologie spécialisée – viole de gambe	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation – Musique ancienne	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Viole de gambe		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Viole de gambe		4	2		
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		360	60		

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en viole de gambe, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppín, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violon**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – violon	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – violon	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		540	60		

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées		29	13		
Instrument principal – violon	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées		19	15		
Méthodologie spécialisée – violon	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :		480	60		

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violon, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 2) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 3) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 4) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 5) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.
- 6)

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Violon baroque

Deuxième cycle : **Master à finalité didactique**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de P**
Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musiqu

Option : Cordes

Spécialité : **Violon baroque**

BLOC 1 – C2B1			
	heures	ECTS	pond.
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Violon baroque		29	13
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2			
Instrument principal – violon baroque	60		
Musique de chambre – Musique ancienne	30		
Harmonie pratique – Basse continue	30		
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		
UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Violon baroque		2	1
Théorie de la musique ancienne	30		1
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Violon baroque		7	9
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2			
Méthodologie spécialisée – violon baroque	15		
Stages (d'observation participante)	30		1
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Violon baroque		6	5
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Violon baroque		8	6

Violon baroque

Auditions commentées	15		1
Séminaires, visites, concerts	15		1
Histoire approfondie de la musique	30		2
Histoire comparée des arts	30		2
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Violon baroque		8	4
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1
Marketing	30		1
Aspects légaux et juridiques	15		1
Introduction à la philosophie	30		1
Totaux :	465	60	

BLOC 2 – C2B2			
	heures	ECTS	pond.
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violon baroque		31	13
Instrument principal – violon baroque	60		7
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3
Harmonie pratique – Basse continue	30		2
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violon baroque		19	15
Méthodologie spécialisée – violon baroque	15		7
Stages (d'enseignement)	60		5
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1
Improvisation – Musique ancienne	30		1
Travail de fin d'études	15		1
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violon baroque		6	4
Auditions commentées	15		1
Séminaires, visites, concerts	15		1
Histoire approfondie de la musique	30		2
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violon baroque		4	2
Aspects légaux et juridiques	15		1
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1
Totaux :	360	60	

Violon baroque

** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)

A la fin du cycle dit « master » en violon baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le c
qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en p
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situ
existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé
dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'estr
sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluric
Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations
concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, se
avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion
autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des art

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations c

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évalu
sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais
d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec év
quadrimestre.

it (UE) des blocs 1 et 2

édagogie

je ancienne



organisation*	AAT**	UE validée en
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

Violon baroque

Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

organisation*	AAT**	UE validée en
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

adre d'une activité artistique de
etits et grands ensembles.

iations nouvelles, créées ou
à des connaissances et une pratique

riétique, la théorie des arts, la
et de la création artistique actuelle.

disciplinaires de diverses esthétiques.

diversifiées (spectacles, expositions,
ses conceptions et ses connaissances

professionnelle, choix basés, entre
artistes.

le fonctionnement :

ation en fin de chaque quadrimestre,

avec possibilité pour l'étudiant
premier quadrimestre.

évaluation terminale en fin du même

Deuxième cycle : Master à finalité didactique
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement (UE) des blocs 1 et 2

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale

Option : Cordes

Spécialité : **Violoncelle**

BLOC 1 – C2B1						
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**	
UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Cordes frottées		29	13			
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2						
Instrument principal – violoncelle	60			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60			3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	15			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Cordes frottées		7	9			
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2						
Méthodologie spécialisée – violoncelle	15			7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'observation participante)	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15	1	Continu	1, 2, 4, 5, 6		
UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Cordes frottées		6	5			
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30	3	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6		
UE 17 – Formation musicale – C2B1 – Cordes frottées		2	1			
Formation aux langages contemporains	30			1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
UE 18 – Culture générale – C2B1 – Cordes frottées		8	6			
Auditions commentées	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15			1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire comparée des arts	30			2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Cordes frottées		8	4			
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Marketing	30			1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6

Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Introduction à la philosophie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	540	60			

BLOC 2 – C2B2					
	heures	ECTS	pond.	organisation*	AAT**
<u>UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Cordes frottées</u>		29	13		
Instrument principal – violoncelle	60		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Musique de chambre	60		3	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Etude des traits d'orchestre	30		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Orchestre	60		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Cordes frottées</u>		19	15		
Méthodologie spécialisée – violoncelle	15		7	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'enseignement)	60		5	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
Improvisation	30		1	Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6
Travail de fin d'études	15		1	Continu	1, 2, 4, 5, 6
<u>UE 25 – Culture générale – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	4		
Auditions commentées	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Séminaires, visites, concerts	15		1	Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6
Histoire approfondie de la musique	30		2	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
<u>UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Cordes frottées</u>		6	3		
Approche de l'ethnomusicologie	30		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Aspects légaux et juridiques	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1	Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6
Totaux :	480	60			

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre d'une activité artistique de qualité professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles, créées ou existantes, et/ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances et une pratique dans des domaines musicaux autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique, la théorie des arts, la sociologie des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création artistique actuelle.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires de diverses esthétiques.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diversifiées (spectacles, expositions, concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses conceptions et ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, choix basés, entre autres, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

* Organisation des activités d'apprentissage

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

Violoncelle baroque

Deuxième cycle : **Master à finalité didactique**
Organisation des activités d'apprentissages en unités d'enseignement

Entrée en vigueur à partir de l'année académique 2020-2021

Nom de l'école supérieure des arts : **IMEP – Institut supérieur de Musique et de Pédagogie**
 Entrée principale : Rue Henri Blès, 33A – 5000 Namur
 Siège social : Rue Juppin, 28 – 5000 Namur
 Matricule : 17219236093

Domaine : Musique (type long)

Section : Formation instrumentale – Musique

Option : Cordes

Spécialité : **Violoncelle baroque**

BLOC 1 – C2B1			
	heures	ECTS	pond.
<u>UE 16 – Pratique artistique – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		29	13
Prérequis pour accéder à UE 23 du bloc 2			
Instrument principal – violoncelle baroque	60		
Musique de chambre – Musique ancienne	30		
Harmonie pratique – Basse continue	30		
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1
<u>UE 22 – Cours périphériques – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		2	1
Théorie de la musique ancienne	30		1
<u>UE 20 – Didactique pratique – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		7	9
Prérequis pour accéder à UE 27 du bloc 2			
Méthodologie spécialisée – violoncelle baroque	15		
Stages (d'observation participante)	30		
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1
<u>UE 21 – Didactique théorique – C2B1 – Violoncelle baroque</u>		6	5
Psychopédagogie – connaissances psychologiques, socio-affectives et relationnelles	15		1
Psychopédagogie – connaissances sociologiques et culturelles	15		1
Psychopédagogie – connaissances pédagogiques assorties d'une démarche scientifique et d'attitude de recherche	30		3

Violoncelle baroque

UE 18 – Culture générale – C2B1 – Violoncelle baroque		8	6
Auditions commentées	15		1
Séminaires, visites, concerts	15		1
Histoire approfondie de la musique	30		2
Histoire comparée des arts	30		2
UE 19 – Cours d'initiation – C2B1 – Violoncelle baroque		8	4
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15		1
Marketing	30		1
Aspects légaux et juridiques	15		1
Introduction à la philosophie	30		1
Totaux :		465	60

BLOC 2 – C2B2			
	heures	ECTS	pond.
UE 23 – Pratique artistique – C2B2 – Violoncelle baroque		31	13
Instrument principal – violoncelle baroque	60		7
Musique de chambre – Musique ancienne	30		3
Harmonie pratique – Basse continue	30		2
Travail avec accompagnateur ou en groupe	15		1
UE 27 – Didactique pratique – C2B2 – Violoncelle baroque		19	15
Méthodologie spécialisée – violoncelle baroque	15		7
Stages (d'enseignement)	60		5
Stages (d'activités scolaires hors cours)	15		1
Improvisation – Musique ancienne	30		1
Travail de fin d'études	15		1
UE 25 – Culture générale – C2B2 – Violoncelle baroque		6	4
Auditions commentées	15		1
Séminaires, visites, concerts	15		1
Histoire approfondie de la musique	30		2
UE 26 – Cours d'initiation – C2B2 – Violoncelle baroque		4	2
Aspects légaux et juridiques	15		1
Techniques interactives (techniques de communication)	15		1
Totaux :		360	60

**** Acquis d'apprentissage terminaux (AAT)**

A la fin du cycle dit « master » en violoncelle baroque, l'étudiant doit :

- 1) Avoir développé des connaissances et une maîtrise hautement spécialisée dans le cadre professionnelle ; avoir acquis une expérience de travail et de production en petits et grands ensembles.
- 2) Etre capable de mobiliser ses compétences et ses expériences dans le cadre de situations nouvelles ou dans des systèmes, styles ou domaines nouveaux. Avoir développé des connaissances musicales autres que sa spécialité principale.
- 3) Avoir acquis de solides connaissances dans des domaines théoriques (comme l'esthétique des arts, etc.) ; avoir une bonne expérience des démarches de recherche et de la création.
- 4) Pouvoir maîtriser des situations complexes dans le cadre de projets artistiques pluridisciplinaires.
- 5) Avoir été confronté aux publics de façon professionnelle, au cours de manifestations diverses (concours, stages, etc.) ; être capable de communiquer et de partager sa pratique, ses connaissances avec un public averti ou non, et avec ses pairs.
- 6) Effectuer des choix conscients, structurés et raisonnés dans le domaine de l'insertion professionnelle, sur des conceptions relatives aux responsabilités sociales et éthiques des artistes.

*** Organisation des activités d'apprentissage**

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de formation :

- Continu : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire avec évaluation continue, exception mentionnée dans le projet pédagogique.
- Intermédiaire : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année scolaire mais avec une évaluation à l'issue de l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.
- Quadrimestre : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation à l'issue du quadrimestre.

(UE) des blocs 1 et 2

gogie

je ancienne



organisation*	AAT**	UE validée en
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

Violoncelle baroque

Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

organisation*	AAT**	UE validée en
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 4, 5, 6	
Continu	1, 2, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Intermédiaire	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	
Quadrimestre	1, 2, 3, 4, 5, 6	

de d'une activité artistique de qualité
dans des ensembles.

des nouvelles, créées ou existantes, et/
des et une pratique dans des domaines

de, la théorie des arts, la sociologie
de l'art et de la pratique artistique actuelle.

de domaines de diverses esthétiques.

de diversifiées (spectacles, expositions,
de conceptions et ses connaissances avec

de professionnelle, choix basés, entre
de 3.

de fonctionnement :

de fin en fin de chaque quadrimestre, sauf

de la possibilité pour l'étudiant d'arrêter
de un quadrimestre.

de la validation terminale en fin du même